

Compte-rendu du Conseil d'école du mardi 3 février 2014 à 19h30

Ordre du jour :

- Nouveaux rythmes scolaires calendriers et échéances
- Report du pont de l'Ascension
- Projets et sorties
- Divers

Présents :

- 1 Marcel Blaes, maire de Hengwiller
- 2 Claude Schmitt, maire de Dimbthal
- 3 Marcel Stengel, maire de Reinhardsmunster
- 4 Sabine Sommer, directrice du RPI et enseignante à Reinhardsmunster
- 5 Stéphanie Heidt, enseignante remplaçante à Reinhardsmunster
- 6 Sandrine Demengeon, enseignante à Hengwiller
- 7 Véronique Lauth, enseignante à Hengwiller
- 8 Françoise Roedinger, enseignante à Dimbthal
- 9 Sandra Hummel, représentante titulaire des parents d'élèves
- 10 Anne Kretz, représentante titulaire des parents d'élèves
- 11 Youssef Lalliti, représentant suppléant des parents d'élèves

Excusés :

1. Jean-Daniel Brandstetter, adjoint au maire de Reinhardsmunster et président du SIVU
2. Claire Hiegel, représentante suppléante des parents d'élèves
3. Aurélie Dreydemy, représentante suppléante des parents d'élèves
4. Marie Guéguen, représentante titulaire des parents d'élèves
5. Boris Henriet, représentant titulaire des parents d'élèves
6. Fabrice Paturel, représentant suppléant des parents d'élèves
7. Laura Huon Uhlmann, représentante suppléante des parents d'élèves

Nouveaux rythmes scolaires calendriers et échéances

Mme Sommer rappelle succinctement les étapes et le calendrier de la réforme .

L'inspection académique a décidé d'ajourner sa décision au 11 avril 2014.

De nombreuses manifestations sont organisées dans diverses villes de France par le collectif de parents « les gilets jaunes » qui demandent l'abrogation pure et simple du décret sur les rythmes scolaires.

M. Schmitt, maire de Dimbsthal informe l'ensemble des présents d'un courrier de M. Patrick Hetzel, député du Bas-Rhin. Ce dernier appelle l'ensemble des maires à bénéficier d'un dispositif expérimental au titre de l'article 37-1 de notre Constitution pour les rythmes scolaires : une semaine de 22 heures d'enseignement réparties sur quatre jours de cinq heures 30 les lundi, mardi, jeudi et vendredi et d'une diminution annuelle de 13 jours des congés scolaires. Pour cela il invite les maires, qui le souhaitent, à faire parvenir un courrier dans ce sens à l'inspection académique. M. Schmitt est prêt à envoyer cette lettre si les représentants des parents d'élèves le souhaitent. M. Blaes, quant à lui, est opposé à cette sollicitation.

M. Lalliti propose de demander l'avis à l'ensemble des parents d'élèves sous forme de sondage distribué à tous les parents d'élèves afin que chacun puisse s'exprimer clairement .

M. Schmitt attendra donc un retour des représentants de parents d'élèves pour décider de la suite à donner au courrier de M.Hetzel.

Report du pont de l'Ascension

Chaque année, la question du pont de l'Ascension se pose. Une note de la direction générale de l'enseignement scolaire (DGESCO) permet au regard des risques potentiels d'absentéisme de procéder à des aménagements du calendrier scolaire national.

Le conseil d'école est invité à se prononcer sur le principe du report des heures d'enseignement du vendredi 30 Mai 2014. Si le conseil d'école est favorable à ce report, il pourrait avoir lieu dans la semaine de la veille de Pâques, **le mercredi 16 avril 2014**, cela n'alourdirait pas trop le planning en restant une semaine de quatre jours.

A l'unanimité, l'ensemble du conseil vote « pour » ce report.

Projets et sorties

- Opération Maenneles :

Vente 416,50 €,

Charges 164,42€,

Bénéfice 252,08 €,

Un retour très positif de la part des parents.

Remerciements à Mr et Mme Kretz pour leur investissement.

- Classes de maternelles et CP de Reinhardsmunster :

- Visite de la caserne des pompiers de Marmoutier le 17 mars

- Spectacle *De bric et de broc* par la Compagnie La Loupiote, théâtre d'ombres le 3 Avril à l'Espace Rohan de Saverne

- Cinéma : Azur et Asmar le 27 mai au Ciné Cubic de Saverne. Prise en charge complète de la

- sortie.
- En projet : réalisation de carrés de potager en collaboration avec la Ferme d'Agnès d'Ittlenheim. Le SIVU est d'accord pour financer le coût de cette opération.
- Classes de CM1 et CM2 de Dimbsthal
 - Rencontre sportive de badminton à Otterswiller le 27 mars
 - Sécurité routière : intervention des gendarmes de Schwindratzheim le 17 avril sur le parking de la salle des fêtes. Les élèves de Dimbsthal mettront à disposition ce jour-là leurs vélos pour réaliser le parcours
 - Les élèves ont participé à un concours intitulé « Mobilisons-nous contre le harcèlement » organisé par le ministère de l'éducation nationale. Il avait pour objectif de donner la parole aux jeunes pour qu'ils s'expriment collectivement sur le harcèlement à travers la création d'une affiche.
 - Expériences sur l'air au mois de juin
 - Classes de CM1 et CM2 de Dimbsthal et CE1 et CE2 de Hengwiller
 - Visite et ateliers au Château du Lichtenberg le 15 mai

Les maires des trois communes du RPI sont d'accord pour accorder une subvention : Reinhardsmunster : 10 € par enfant - Dimbsthal : 8 € par enfant - Hengwiller : 10 € par enfant.

 - Cinéma : Azur et Asmar le 27 mai au Ciné Cubic de Saverne. Prise en charge complète de la sortie.
 - Classes de CE1 et CE2 de Hengwiller

Entraînement à une situation de confinement dans le cadre du PPMS suivi d'un entraînement à une évacuation incendie effectués le 14 février 2014 en présence de Mr Uhlmann adjoint au maire de Hengwiller.

Divers

- Inscription des élèves en maternelle entre le 15 et le 17 avril prochain
- Plusieurs enfants sont infectés de poux à l'école, c'est une vraie épidémie cette année. Il est important d'être très vigilant et de vérifier régulièrement si la tête des enfants n'a pas de poux, de prévoir un traitement préventif et, il est indispensable de traiter les enfants parasités pour qu'ils guérissent et pour éviter la contagion.
- M. Schmitt a été interpellé par les membres de l'intercommunalité concernant l'augmentation considérable du coût que facture la Communauté de Communes de Saverne à la Communauté de Communes de Marmoutier-Sommerau pour le périscolaire du RPI. La part à supporter de l'intercommunalité en 2009 était de 3295 € pour 3 enfants, en 2012 elle est de 11900 € pour 3 enfants. Cette augmentation est la conséquence du retrait de subvention de la part de la CAF car le périscolaire n'est plus aux normes. M. Schmitt va tout de même vérifier ces chiffres, il s'agit de rester vigilant afin de pouvoir maintenir nos écoles.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée.